

## ROSE ROUGE

### *Rosa gallica*

La partie utilisée de la rose rouge est constituée par les pétales et les boutons floraux séchés, cueillis avant l'épanouissement des fleurs et débarrassés du calice et des étamines, de *Rosa gallica* L.

#### CARACTÈRES

Les pétales de rose rouge ont une forme obovale. Souvent plus larges que longs, les pétales sont pourvus d'un onglet court de couleur jaunâtre. D'une texture délicate, les pétales ont un aspect velouté et une coloration rouge pourpre foncé. Les pétales sont souvent imbriqués et réunis entre eux formant un corps conique de 2 cm de long et de 1,5 cm de large.

*Examinés au microscope*, les fragments de pétales de rose rouge présentent des cellules épidermiques rectangulaires et polyédriques dont les parois sont sinueuses.

#### IDENTIFICATION

*Solution A.* Dans un ballon à col rodé de 50 mL, introduisez 2 g de pétales de rose rouge grossièrement pulvérisés et 20 mL de *méthanol R*. Portez à ébullition à reflux pendant 30 min puis filtrez.

- A. La rose rouge présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.
- B. Examinés au microscope, les fragments de pétales de rose rouge présentent les caractères microscopiques précédemment décrits.
- C. À 5 mL de solution A, ajoutez 0,5 mL de la *solution de chlorure ferrique R2*. Il se forme un précipité noir verdâtre (tanins).
- D. À 5 mL de solution A, ajoutez goutte à goutte 0,5 mL d'*ammoniaque concentrée R1*. Il se développe une coloration jaune intense (anthocyanosides).
- E. À 5 mL de solution A, ajoutez goutte à goutte 0,5 mL d'*acide chlorhydrique R*. Il se développe une coloration rose (anthocyanosides).

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## ESSAI

**Éléments étrangers** (2.8.2). Le taux des éléments étrangers n'est pas supérieur à 2,0 pour cent.

**Chromatographie.** Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de *gel de silice G R*.

*Solution à examiner.* Dans un ballon à col rodé de 50 mL, introduisez 1 g de pétales de rose rouge pulvérisés (710) et ajoutez 20 mL d'un mélange de 4 volumes d'*eau R* et de 16 volumes de *méthanol R*. Portez à ébullition à reflux pendant 30 min. Filtrez et concentrez sous pression réduite jusqu'à obtention de 2 mL de solution, puis ajoutez 20 mL d'*eau R*. Agitez avec 3 fois 20 mL d'*éther R* en rejetant la phase étherée à chaque fois. Extrayez avec 3 fois 10 mL d'*acétate d'éthyle R*. Réunissez les 3 solutions d'acétate d'éthyle et évaporez à siccité sous pression réduite. Reprenez le résidu par 1 mL de *méthanol R*.

*Solution témoin (a).* Préparez une solution de *quercétine dihydratée R* à 5 g/L dans du *méthanol R*.

*Solution témoin (b).* Préparez une solution d'*acide gallique R* à 5 g/L dans du *méthanol R*.

*Solution témoin (c).* Préparez une solution d'*arbutine R* à 5 g/L dans du *méthanol R*.

Déposez séparément sur la plaque 5 µL de chaque solution. Développez sur un parcours de 15 cm avec un mélange de 6 volumes d'*acide formique anhydre R*, de 6 volumes d'*eau R* et de 88 volumes d'*acétate d'éthyle R*. Laissez sécher la plaque à l'air et pulvérisez une solution de *dichloroquinonechlorimide R* à 1 pour cent *m/V* dans du *méthanol R*. Exposez le chromatogramme aux vapeurs ammoniacales. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente de nombreuses taches de couleurs vert-brun virant au bleu-violet et dont les principales sont situées au front du solvant (une) et à des  $R_f$  voisins de 0,90, 0,50, 0,40 et 0,35 ; la tache située au front du solvant et celle de  $R_f$  voisin de 0,90 sont respectivement semblables quant à leur position et leur coloration aux taches principales des chromatogrammes obtenus avec les solutions témoins (a) et (b). La tache de couleur bleue dont le  $R_f$  est voisin de 0,35, correspondant à la tache principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (c), se situe entre les deux taches principales de  $R_f$  0,40 et 0,35 de la solution à examiner.

**Perte à la dessiccation** (2.2.32). Déterminée à l'étuve à 105 °C sur 1,00 g de pétales de rose rouge pulvérisés, la perte à la dessiccation n'est pas supérieure à 10,0 pour cent.

**Cendres totales** (2.4.16). Déterminé sur 1,00 g de pétales de rose rouge pulvérisés, le taux des cendres totales n'est pas supérieur à 5,0 pour cent.

## CONSERVATION

À l'abri de la lumière et de l'humidité.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*